

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Original

Numéro SIRET
20006146300077

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Commune CAMPING DES FAUVETTES
BINIC-ETABLES SUR MER

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE ST BRIEUC

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : CAMPING DES FAUVETTES BINIC-ETABLES SUR MER (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 18

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 19

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 20

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 21

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 23

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 24

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	285 600,00	173 130,35
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 112 469,65
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		285 600,00	285 600,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	215 500,00	83 394,45
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	9 100,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 141 205,55
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		224 600,00	224 600,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	510 200,00	510 200,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	64 800,00	0,00	93 300,00	93 300,00	93 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	166 300,00	0,00	108 700,00	108 700,00	108 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
Total des dépenses de gestion des services		233 300,00	0,00	203 200,00	203 200,00	203 200,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 494,36	0,00	1 505,55	1 505,55	1 505,55
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		244 794,36	0,00	214 705,55	214 705,55	214 705,55
023	Virement à la section d'investissement (6)	14 800,00		50 800,00	50 800,00	50 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	26 505,64		20 094,45	20 094,45	20 094,45
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		41 305,64		70 894,45	70 894,45	70 894,45
TOTAL		286 100,00	0,00	285 600,00	285 600,00	285 600,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	285 600,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	144 900,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	418,87	0,00	830,35	830,35	830,35
Total des recettes de gestion des services		147 518,87	0,00	150 830,35	150 830,35	150 830,35
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		147 518,87	0,00	150 830,35	150 830,35	150 830,35
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 600,00		22 300,00	22 300,00	22 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		3 600,00		22 300,00	22 300,00	22 300,00
TOTAL		151 118,87	0,00	173 130,35	173 130,35	173 130,35

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	112 469,65
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	285 600,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	48 594,45
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	33 900,00	2 800,00	12 000,00	12 000,00	14 800,00
21	Immobilisations corporelles	43 400,00	6 300,00	13 500,00	13 500,00	19 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	73 600,00	0,00	153 700,00	153 700,00	153 700,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	150 900,00	9 100,00	179 200,00	179 200,00	188 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	7 000,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
	Total des dépenses financières	7 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	157 900,00	9 100,00	180 700,00	180 700,00	189 800,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 600,00		22 300,00	22 300,00	22 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	24 500,00		12 500,00	12 500,00	12 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	28 100,00		34 800,00	34 800,00	34 800,00
	TOTAL	186 000,00	9 100,00	215 500,00	215 500,00	224 600,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	224 600,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	14 800,00		50 800,00	50 800,00	50 800,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	26 505,64		20 094,45	20 094,45	20 094,45
041	Opérations patrimoniales (4)	24 500,00		12 500,00	12 500,00	12 500,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		65 805,64		83 394,45	83 394,45	83 394,45
TOTAL		65 805,64	0,00	83 394,45	83 394,45	83 394,45

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	141 205,55
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	224 600,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	48 594,45
---	------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	93 300,00		93 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	108 700,00		108 700,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 200,00		1 200,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 505,55	0,00	1 505,55
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	+ 20 094,45	20 094,45
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		X 50 800,00	50 800,00
	Dépenses d'exploitation – Total	X 214 705,55	X 70 894,45	X 285 600,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	X 0,00
---	--------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	X 285 600,00
---	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	+ 0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	+ 3 600,00	3 600,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	14 800,00	0,00	14 800,00
21	Immobilisations corporelles (6)	19 800,00	X 18 700,00	38 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	+ 0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	153 700,00	+ 12 500,00	166 200,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 500,00		1 500,00
	Dépenses d'investissement – Total	X 189 800,00	X 34 800,00	X 224 600,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	X 0,00
--	--------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	X 224 600,00
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	150 000,00		150 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		X 18 700,00	18 700,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	830,35		830,35
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	+ 3 600,00	3 600,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		✓ 150 830,35	✓ 22 300,00	✓ 173 130,35

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	✓ 112 469,65
---	--------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	✓ 285 600,00
---	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	+ 12 500,00	12 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		+ 20 094,45	20 094,45
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		X 50 800,00	50 800,00
Recettes d'investissement – Total		✓ 0,00	✓ 83 394,45	✓ 83 394,45

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	✓ 141 205,55
--	--------------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	✓ 0,00
------------------------------------	--------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	✓ 224 600,00
---	--------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	64 800,00	93 300,00	93 300,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	22 500,00	37 000,00	37 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	8 500,00	10 000,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	800,00	800,00	800,00
6068	Autres matières et fournitures	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6135	Locations mobilières	0,00	7 200,00	7 200,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	800,00	1 500,00	1 500,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	1 500,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6156	Maintenance	4 200,00	4 600,00	4 600,00
6161	Multirisques	1 000,00	1 000,00	1 000,00
618	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	0,00	1 200,00	1 200,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	2 800,00	2 800,00
6237	Publications	1 500,00	1 800,00	1 800,00
6262	Frais de télécommunications	1 800,00	1 800,00	1 800,00
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	1 800,00	1 800,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	2 500,00	3 000,00	3 000,00
63513	Autres impôts locaux	2 500,00	2 800,00	2 800,00
6358	Autres droits	3 500,00	4 000,00	4 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	166 300,00	108 700,00	108 700,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	80 500,00	60 000,00	60 000,00
6331	Versement de mobilité	500,00	600,00	600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	50,00	100,00	100,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 000,00	500,00	500,00
6411	Salaires, appointements, commissions	29 400,00	27 300,00	27 300,00
6413	Primes et gratifications	34 000,00	7 900,00	7 900,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11 400,00	3 100,00	3 100,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 700,00	6 200,00	6 200,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 300,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	3 500,00	2 300,00	2 300,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	500,00	200,00	200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	450,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 200,00	1 200,00	1 200,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	1 000,00	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	200,00	200,00	200,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		233 300,00	203 200,00	203 200,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 494,36	1 505,55	1 505,55
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	494,36	505,55	505,55
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		244 794,36	214 705,55	214 705,55
023	Virement à la section d'investissement	14 800,00	50 800,00	50 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	26 505,64	20 094,45	20 094,45
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	26 505,64	20 094,45	20 094,45
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		41 305,64	70 894,45	70 894,45
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		41 305,64	70 894,45	70 894,45
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		286 100,00	285 600,00	285 600,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
----------------	-------------	-----------------------------------	----------------------------	----------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	285 600,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	2 200,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	2 200,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	144 900,00	150 000,00	150 000,00
706	Prestations de services	144 900,00	150 000,00	150 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	418,87	830,35	830,35
7588	Autres	418,87	830,35	830,35
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		147 518,87	150 830,35	150 830,35
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		147 518,87	150 830,35	150 830,35
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	3 600,00	22 300,00	22 300,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	18 700,00	18 700,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 600,00	3 600,00	3 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 600,00	22 300,00	22 300,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		151 118,87	173 130,35	173 130,35

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	112 469,65
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	285 600,00
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	33 900,00	12 000,00	12 000,00
2031	Frais d'études	22 900,00	10 000,00	10 000,00
2033	Frais d'insertion	4 000,00	2 000,00	2 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	7 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	43 400,00	13 500,00	13 500,00
2184	Mobilier	0,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	43 400,00	8 500,00	8 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	73 600,00	153 700,00	153 700,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	73 600,00	153 700,00	153 700,00
Total des dépenses d'équipement		150 900,00	179 200,00	179 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	7 000,00	1 500,00	1 500,00
Total des dépenses financières		7 000,00	1 500,00	1 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		157 900,00	180 700,00	180 700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	3 600,00	22 300,00	22 300,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	3 600,00	3 600,00	3 600,00
13912	<i>Sub. équipt cpte résult. Régions</i>	2 750,00	2 750,00	2 750,00
13917	<i>Sub. équipt cpte résult. Budget communaut</i>	850,00	850,00	850,00
	Charges transférées	0,00	18 700,00	18 700,00
2135	<i>Installations générales, agencements</i>	0,00	18 700,00	18 700,00
041	Opérations patrimoniales (9)	24 500,00	12 500,00	12 500,00
2313	Constructions	24 500,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	12 500,00	12 500,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		28 100,00	34 800,00	34 800,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		186 000,00	215 500,00	215 500,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	9 100,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	224 600,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	14 800,00	50 800,00	50 800,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	26 505,64	20 094,45	20 094,45
28131	Bâtiments	7 900,00	7 900,00	7 900,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 800,00	1 800,00	1 800,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	2 600,00	2 600,00	2 600,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	300,00	300,00
28184	Mobilier	1 850,00	200,00	200,00
28188	Autres	10 355,64	7 294,45	7 294,45
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		41 305,64	70 894,45	70 894,45
041	Opérations patrimoniales (8)	24 500,00	12 500,00	12 500,00
2031	Frais d'études	20 000,00	10 000,00	10 000,00
2033	Frais d'insertion	4 500,00	2 500,00	2 500,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		65 805,64	83 394,45	83 394,45
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		65 805,64	83 394,45	83 394,45

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	141 205,55
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	224 600,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	CF ETAT JOINT	0	

20/02/2023

Edition de l'échéancier au 31/12/2023

1 / 2

Amortissements des Bim = Camfin
lx 2023

N°	Libellé	N° Inventaire	Date Début	Date Fin	Montant Acquisition	Valeur N-1	Echéance	V.N.C.	Amortissement cumulé
28131									
47	RENOVATION BATIMENT FIN 1990	1990op22315001	01/01/2022	31/12/2051	236 936,36	229 038,48	7 897,88	221 140,60	15 795,76
				28131	236 936,36	229 038,48	7 897,88	221 140,60	15 795,76
28151									
40	CHAUDIERE CAMPING	20172315001	01/01/2018	31/12/2032	6 582,00	4 388,00	438,80	3 949,20	2 632,80
23	MIGRATION 2151	MIGRATION2151	01/01/2014	31/12/2033	18 640,98	10 252,53	932,05	9 320,48	9 320,50
11	VOIRIE CAMPING 2015 (2315)	VOIRIE20142016	01/01/2020	31/12/2039	7 917,68	6 730,04	395,88	6 334,16	1 583,52
				28151	33 140,66	21 370,57	1 766,73	19 603,84	13 536,82
28178									
18	3 MOBILS HOMES LOUISIANE	20032178001	01/01/2013	31/12/2027	38 200,00	12 733,30	2 546,67	10 186,63	28 013,37
				28178	38 200,00	12 733,30	2 546,67	10 186,63	28 013,37
28183									
56	IMPRIMANTE MUTIFONCTION HP LASERJE	20222183001	01/01/2023	31/12/2025	834,17	834,17	278,06	556,11	278,06
				28183	834,17	834,17	278,06	556,11	278,06
28184									
10	BANQUETTE CLIC CLAC 2014	20142184001	01/01/2015	31/12/2024	332,50	66,50	33,25	33,25	299,25
53	2 BZ Bungalows Camping	20212184001	01/01/2022	31/12/2031	1 271,34	1 144,21	127,13	1 017,08	254,26
				28184	1 603,84	1 210,71	160,38	1 050,33	553,51
28188									
3	MOBILE HOMEI RM ADAPTE	20122188002	01/01/2013	31/12/2027	22 749,00	6 953,97	1 516,60	5 437,37	17 311,63
6	DIVERSES TERRASSES	20132188001	01/01/2014	31/12/2028	4 395,00	1 758,00	293,00	1 465,00	2 930,00
7	JEUX EXTERIEURS FYNE	20132188002	01/01/2014	31/12/2023	3 975,42	397,56	397,56	0,00	3 975,42
8	ACHATS BORNES POUR CAMPING	20132188003	01/01/2014	31/12/2023	960,00	96,00	96,00	0,00	960,00
9	TENTE PAGODE	20142188001	01/01/2015	31/12/2024	2 414,86	482,94	241,49	241,45	2 173,41
12	CLIC CLAC 2015	20152188001	01/01/2016	31/12/2025	332,51	99,76	33,25	66,51	266,00

20/02/2023

Edition de l'échéancier au 31/12/2023

2 / 2

N°	Libellé	N° Inventaire	Date Début	Date Fin	Montant Acquisition	Valeur N-1	Echéance	V.N.C.	Amortissement cumulé
41	BORNE ELECTRIQUE 4 PRISES	20182188001	01/01/2019	31/12/2023	438,82	87,78	87,78	0,00	438,82
45	5 MATS POUR WIFI	20192188001	01/01/2020	31/12/2024	555,00	222,00	111,00	111,00	444,00
46	BORNES ELECTRIQUES X 2	20192188002	01/01/2020	31/12/2024	817,64	327,05	163,53	163,52	654,12
42	SOL JEUX CAMPING	20192188003	01/01/2020	31/12/2024	744,84	297,93	148,97	148,96	595,88
49	JEUX BIKY	20202188001	01/01/2021	31/12/2025	975,84	585,50	195,17	390,33	585,51
50	AIRE DE JEUX PALETTES LUDOSOL	20202188002	01/01/2021	31/12/2025	920,00	552,00	184,00	368,00	552,00
51	BACS X 5 ORANGERIE	20202188003	01/01/2021	31/12/2025	9 725,00	5 835,00	1 945,00	3 890,00	5 835,00
52	ACHAT DE 2 DEBROUSAILLEUSES STIHL	20212188001	01/01/2022	31/12/2026	1 059,16	847,33	211,83	635,50	423,66
54	BARRIERE LEVANTE ENTREE CAMPING	20212188002	01/01/2022	31/12/2026	7 098,41	5 678,73	1 419,68	4 259,05	2 839,36
55	ASPIRATEUR A BATTERIE MOBIL HOME	20212188003	01/01/2022	31/12/2026	808,45	646,76	161,69	485,07	323,38
57	AIRE DE JEUX CAMPING - COPEAUX NOR	20222188001	01/01/2023	31/12/2027	958,80	958,80	191,76	767,04	191,76
				28188	58 928,75	25 827,11	7 398,31	18 428,80	40 499,95
				Total	369 643,78	291 014,34	20 048,03	270 966,31	98 677,47

Nombre de lignes : 25

18²/₃

Arrondis à 20094,45 €
pour ppf

BUDGET CAMPING

TABLEAU D' AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS
POUR 2023

✓

début d'amortissement en 2013

correction du 1313 en 2019 sur le compte 1312 puis md 248 et titre 67 fait en 2021

pour rétablir le compte 1312 ok

(Avec DM2 camping 2021 car certificat administratif n' avait pas été pris en compte à la TG)

COMPTE	Valeur début d'exercice	Dotations aux amortisseme nts	Somme des amortissemen ts	Valeur fin d'exercice	nombre d'années restantes
1312	41 249,98 €	2 750,00 €	27 500,00 €	38 499,98 €	14
1313	- €	- €	- €	- €	0
1317	12 462,42 €	830,83 €	8 308,30 €	11 631,59 €	14
<u>TOTAL</u>	53 712,40 €	3 580,83 €	35 808,30 €	50 131,57 €	
	53 712,40	<u>3 580,83</u>	35 808,30	50 131,57	
	<u>ok</u>	<u>OK</u>	<u>ok</u>	<u>OK</u>	<u>OK</u>

Sachant pas de subvention reçue en 2016, ni en 2017, ni en 2018, ni en 2019, ni en 2020, ni en 2021, ni en 2022.

RECAPITULATION

Compte 13912 - Somme à imputer 2 750,00 €

Compte 13913 - Somme à imputer 0,00 €

Compte 13917 - Somme à imputer 830,83 €

Compte 777 - Somme à imputer 3 580,83 € ✓

alloués à 3600 €
pour Pop- ✓

18 3/3

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		5 100,00	5 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 100,00	5 100,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	3 600,00	3 600,00
020	Dépenses imprévues	1 500,00	1 500,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 100,00	9 100,00	0,00	14 200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		70 894,45	III 70 894,45
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		70 894,45	70 894,45
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28131	Bâtiments	7 900,00	✓ 7 900,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 800,00	✓ 1 800,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	2 600,00	✓ 2 600,00
28183	Matériel de bureau et informatique	300,00	✓ 300,00
28184	Mobilier	200,00	✓ 200,00
28188	Autres	7 294,45	✓ 7 294,45
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	50 800,00	✓ 50 800,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	70 894,45	0,00	✓ 141 205,55	0,00	✓ 212 100,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	14 200,00
Ressources propres disponibles	IV	✓ 212 100,00
Solde	V = IV – II (6)	197 900,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	1,00	1,00	0,84	0,00	0,84
Adjoint technique territorial	C	0,00	1,00	1,00	0,84	0,00	0,84
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	1,00	1,00	0,84	0,00	0,84

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3B et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

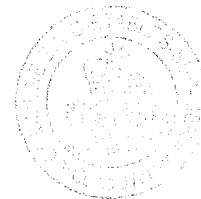
A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.